

Armagh, le 7 décembre 2021

Province de Québec  
La Municipalité d'Armagh  
Comté de Bellechasse

À une séance régulière du Conseil municipal d'Armagh, Comté de Bellechasse, tenue le septième jour de décembre deux mille vingt et un à dix-neuf heures trente à l'endroit ordinaire des séances de Conseil.

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et à laquelle séance sont présents les conseillers : Marie-Ève Caron, Jean-François Labrecque, Nicolas Guillemette, Corinne Boucher, Cédric Beaulieu, Keven Jolin formant quorum sous la présidence de la mairesse Mme Suzie Bernier.

Après avoir constaté qu'il y avait quorum, la mairesse fait la lecture du projet d'ordre du jour.

Rés.2021-12-01

### **ORDRE DU JOUR**

Proposé par la conseillère Marie-Ève Caron,  
Appuyé par le conseiller Cédric Beaulieu,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

- 01- Ouverture.
- 02- Mot de bienvenue de la mairesse.
- 03- Lecture et adoption de l'ordre du jour. **(R)**
- 04- Suivi et adoption du procès-verbal de la séance tenue le 16 novembre 2021. **(R)**
- 05- Rapport de dépenses autorisées. **(R)**
- 06- Retour sur les questions du dernier conseil du 16 novembre 2021.
- 07- Point d'information.
- 08- **Période de questions.**
- 09- Administration :
  - Nomination pour le poste de greffière-trésorière adjointe. **(R)**
  - Achat du logiciel - « Procès-verbal informatisé Web 2.0 ». **(R)**
  - Établissement du calendrier des séances du Conseil municipal d'Armagh pour 2022. **(R)**
- 10- Sécurité incendie.
- 11- Voirie :
  - Demande de remboursement au programme d'aide à la voirie locale – Volet – Projet particulier d'amélioration. **(R)**
- 12- Aqueduc/égout :
  - Achat d'un système d'inspection par caméra de conduites. **(R)**
- 13- Urbanisme :
  - Renouvellement d'autorisation à la CPTAQ. – Exploitation d'une gravière/sablière sur une partie du lot 5 283 419. **(R)**
- 14- La Corporation des Loisirs et des sports d'Armagh – Demande d'un véhicule escorte. **(R)**
- 15- La Corporation des Loisirs et des parcs d'Armagh.
- 16- Résidence Louis-Philippe Côté – Demande d'une rencontre. **(R)**
- 17- Soumissions reçues pour l'achat de fleurs pour 2022. **(R)**
- 18- Dépôt des rapports d'audit de conformité. **(R)**
- 19- Fédération Québécoise des Municipalité (FQM) - Remise d'un Méritas - Gilles Lacroix.
- 20- **Pause de 5 minutes.**
- 21- École Belle Vue – Concert de Noël. **(R)**

- 22- Participation financière :
  - École secondaire Saint-Damien – Album des finissants. (R)
- 23- **Période de questions.** (Limitée à 20 minutes)
- 24- Levée de l'assemblée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-12-02

**SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
TENUE LE 16 NOVEMBRE 2021**

Chacun des membres du Conseil municipal a pris connaissance du procès-verbal:

Proposé par la conseillère Marie-Ève Caron,  
Appuyé par le conseiller Cédric Beaulieu,

Que le procès-verbal de la séance du 16 novembre 2021 soit accepté tel que rédigé par la greffière-trésorière.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-12-03

**RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES – NOVEMBRE 2021**

Proposé par le conseiller Jean-François Labrecque,  
Appuyé par le conseiller Keven Jolin,

D'approuver la liste ci-jointe des comptes à payer du mois de novembre 2021 pour un montant de 197 852.43 \$:

**EXERCICE FINANCIER 2021**

BMR AVANTIS SAINT-GERVAIS	PIÈCES GARAGE-FILTRAT.-PATINOIRE	156,33
BRASSARD BURO INC.	FOURNITURE DE BUREAU ET GARAGE	472,71
CANADIAN TIRE	OUTILS-GARAGE ET USINE FILTRAT	314,18
CRÉAPHISTE	JOURNAL DE DÉCEMBRE	803,03
DENEIGEMENT NICOLAS AUDET	VERS. #1-DÉNEIGER COUR MUN.	3 842,46
DISTRIBUTION L.C. INC.	5 SACS DE DÉGLAÇANT	206,66
ORCHESTER REFRIGERATION INC.	THERMOPOMPE PARC DES CHUTES	5 058,90
ECOLE BELLE-VUE	COMMANDITE-MINI CONCERT	200,00
ECOLE SECONDAIRE DE SAINT- DAMIEN	COMMANDITE-ALBUM FINISSANTS	75,00
EMCO CORPORATION	4 VALVES À BILLE-AQUEDUC	645,43
EMCO CORPORATION	VALVE ZAMBONI PATINOIRE	46,34
ENTREPRISES G.E.G. (LES)	RÉPARER ENTRÉE D'EAU-MARCHÉ	560,51
EUROFINS ENVIRONEX	TRANSP.+ ANALYSES EAU POTABLE	203,79
EUROFINS ENVIRONEX	TRANSP. + ANALYSES EAU USÉE	584,07
FINANCIERE GM	LOCATION CAMION GMC-DÉCEMBRE	784,63
FOURNIER MARCEL	DÉNEIGEMENT PRISE À L'EAU	827,82
GROUPE AKIFER INC.	DEMANDE D'AIDE-PPASEP-VOLET 2	2 483,46
GROUPE LOU TEC INC	RONDELLE DE PRESSION -SCIE	28,88
GROUPE P.G.F. INC.	VERS #1 ENTRE. CHEMINS D'HIVER	93 163,53

HOME DÉPÔT	FOURNITURE GARAGE-COMPEXE	295,30
HYDRO-QUEBEC	ÉLECT. USINE ÉPUTRATION-31 JOU	2 221,54
HYDRO-QUEBEC	ÉLECT. CASERNE 58 JOURS	375,07
HYDRO-QUEBEC	ÉLECT. RÉS. EAU POTABLE-58 J.	73,31
HYDRO-QUEBEC	ÉLECT. CHALOIS-58 JOURS	27,77
HYDRO-QUEBEC	ÉLECT. COMPLEXE-GARAGE-BIBLIO	359,25
HYDRO-QUEBEC	ÉLECT. POSTE REFOULEMENT-58 J.	557,03
HYDRO-QUEBEC	ÉLECT. LUMIÈRES DE RUES - 30 J	517,56
INT COMMUNICATION	CONTRAT SERVICE INTERNET	92,41
LABORATOIRE CANALISATIONS SOUTERRAINES	RECHERCHE DE FUITES-AQUEDUC	517,39
MAHEU & MAHEU INC.	SERVICE GESTION PARASITAIRE	109,23
MARCHES TRADITION/COTE	REPAS-SERVICE INCENDIE	377,35
MAXI METAL INC.	RÉPARER AUTO-POMPE	1 988,30
MINISTÈRE DU REVENU DU QUEBEC	REMISES PROVINCIALES NOVEMBRE	6 206,53
MUNICIPALITE DE SAINT-NEREE	ENTRAIDE INCENDIE 22-11-2021	1 589,90
MUNICIPALITE DE SAINT- RAPHAËL	ENTRAIDE INCENDIE 22-11-2021	2 577,11
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET LE CHALOIS	45,94
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET USINE DE FILTRATION	45,94
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET PARC DES CHUTES	45,94
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET POSTE DE REFOULEMENT	114,98
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	TÉL. IP USINE DE FILTRATION	17,72
PAQUET & FILS LTÉE	HUILE À FOURNAISE - CASERNE	341,14
PG SOLUTIONS INC.	DROIT ACCÈS ANNUEL SERV. INCEN	774,93
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	CHANGEMENT HUILE VEH. INCENDIE	247,94
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	HUILE VÉHICULES INCENDIE	113,11
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	AMPOULE CAMION INCENDIE 601	6,52
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	GANTS-CAMION INCENDIE 201	18,83
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	SERRURE-PINCE-CAMIONS INCENDIE	179,10
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	LUMIÈRES CAMION 601	31,36
PUROLATOR INC.	TRANSPORT PIÈCE VOIRIE	6,10
PUROLATOR INC.	2 TRANSPORTS-ÉLECTION+USINE	20,30
PYRO SECUR / PROTECTION INCENDIE	RECHARGES-INSPECTION-TEST HP	402,41
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	4 X NETTOYEUR CUVETTE	45,95
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	ESCOMPTE - OCTOBRE	- 10,37
RECEVEUR GENERAL CANADA	REMISES FÉDÉRALES NOVEMBRE	2 036,39
RÉGIE INCENDIE BELLECHASSE- SUD	ENTRAIDE INCENDIE- 11-10-2021	448,42

RÉGIE INCENDIE BELLECHASSE-SUD	ENTRAIDE INCENDIE - 03-10-2021	515,73
RREMQ - AON HEWITT	RÉGIME DE RETRAITE-NOVEMBRE	2 613,64
SACRÉ-COEUR-DE-JÉSUS-EN-BELLECHASSE	PUBLICITÉ FEUILLET PAROISSIAL	100,00
SANI ETCHEMIN INC.	CAMION VACUUM - EAUX USÉES	1 207,24
SANI ETCHEMIN INC.	DISPOSITION DES BOUES	551,88
SERVICES PROACTIVO	MISE EN SERVICE STAT. ÉPURATIO	3 110,96
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	ENVOI-JOURNAL DE DÉCEMBRE	126,66
SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE QUÉBEC	IMMATRICULATION-MOTONEIGE	96,25
SOLUTIONS DE TRAITEMENT VVNA/CANADA INC.	NETTOYAGE DE CONDUITES	48 624,22
SOLUTIONS IT COUD	LICENCES COURRIELS	29,32
SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.	ASSURANCES COLLECTIVES DÉC.	1 235,66
SYLVAIN ASSELIN (MICRO EXCAVATION BELL.)	RÉPARATION DE BORDURES	133,37
SYLVAIN ASSELIN (MICRO EXCAVATION BELL.)	RÉPARATION ACCOTEMENTS	133,37
SYLVAIN ASSELIN (MICRO EXCAVATION BELL.)	RÉPARER BORDURE D'ENTRÉE	66,69
SYLVAIN ASSELIN (MICRO EXCAVATION BELL.)	RÉPARER ARRIÈRES DES BOULEAU	1 533,77
SYLVAIN ASSELIN (MICRO EXCAVATION BELL.)	RÉRPARER BOUT D'UN PONCEAU	166,71
SYLVAIN ASSELIN (MICRO EXCAVATION BELL.)	ARRACHER ASPHALTE	66,69
SYLVAIN ASSELIN (MICRO EXCAVATION BELL.)	RÉPARER ACCOTEM.+PONCEAU	366,77
SYLVAIN ASSELIN (MICRO EXCAVATION BELL.)	RÉPARER 2 VALVES D'EAU	400,11
SYLVAIN ASSELIN (MICRO EXCAVATION BELL.)	CHANGER VALVE EAU-102 RTE 281	366,77
SYLVAIN ASSELIN (MICRO EXCAVATION BELL.)	RÉPARER VALVE À EAU	300,08
SYLVAIN ASSELIN (MICRO EXCAVATION BELL.)	TRAV. ÉCOCENTRE+ ENTRE. ACCOT	366,77
TELUS QUÉBEC (TÉLÉPHONE)	TÉL+FAX BÂTIMENTS MUNICIPAUX	551,50
VIDEOTRON LTEE	CELLULAIRES EMPLOYÉS	144,66

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-12-04

## **NOMINATION POUR LE POSTE DE GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE**

**ATTENDU QUE** suite à l'adoption du projet de Loi 49, des modifications ont été apportées à l'organisation des ressources humaines sous le Code municipal;

**ATTENDU QUE** les gestionnaires municipaux travaillant sous le Code municipal et occupant la fonction de secrétaire-trésorière sont dès maintenant des greffières-trésorières;

**ATTENDU QU'**il a lieu de prévoir un plan de relève au sein du personnel;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par la conseillère Corinne Boucher,  
Appuyé par le conseiller Cédric Beaulieu,

Que ce Conseil nomme madame Anne Mathieu à titre de greffière-trésorière adjointe en cas d'impossibilité d'exercer cette fonction par madame Sylvie Vachon directrice générale et greffière-trésorière.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-12-05

**ACHAT D'UN LOGICIEL – PROCÈS-VERBAL INFORMATISÉ WEB 2.0**

**ATTENDU QUE** le Conseil municipal adhère au principe d'une vision de développement durable, nous devons tendre à réduire et même éliminer l'utilisation au maximum des documents papier tant au niveau des séances du Conseil que dans les opérations journalières servant à préparer ces séances;

**ATTENDU QUE** le logiciel « Procès-verbal informatisé » est une façon simple d'améliorer la préparation des séances du conseil et d'en assurer l'archivage;

**ATTENDU QUE** le logiciel présente une information précise et détaillée à tous les niveaux du processus de préparation des séances;

**ATTENDU QU'**il est facile d'utilisation grâce à une interface intuitive, le « Procès-verbal informatisé » permet de consacrer davantage de temps aux enjeux stratégiques de notre Municipalité;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Nicolas Guillemette,  
Appuyé par le conseiller Keven Jolin,

Que ce Conseil fasse l'acquisition du logiciel « Procès-verbal informatisé Web 2.0 » pour la somme de 2 490,35 avant taxes afin de présenter une information précise et détaillée à tous les niveaux du processus de préparation des séances du Conseil municipal.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-12-06

**ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARMAGH POUR 2022**

**ATTENDU QUE** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit qu'avant le début de chaque année civile, le Conseil doit établir le calendrier de ses séances ordinaires et déterminer le jour et l'heure de début de chaque séance pour la prochaine année;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par la conseillère Marie-Ève Caron,  
Appuyé par la conseillère Corinne Boucher,

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour 2022,

QU'elles auront lieu le **MERCREDI** et débiteront à 19 h 30.

<b>CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR 2022 TENUES À 19H30</b>		
12 janvier	4 mai	14 septembre

2 février	8 juin	5 octobre
2 mars	6 juillet	2 novembre
6 avril	17 août	7 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale, greffière-trésorière, conformément à la loi qui régit la Municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-12-07

**DEMANDE DE REMBOURSEMENT AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET- PROJET PARTICULIER D'AMÉLIORATION - ENVELOPPE POUR DES PROJETS D'ENVERGURE OU SUPRAMUNICIPAUX POUR LE DOSSIER NO : 00030441-1-19037 (12) - 2021-04-19-16**

**ATTENDU QUE** la municipalité d'Armagh a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et qu'elle s'engage à les respecter;

**ATTENDU QUE** le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

**ATTENDU QUE** les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

**ATTENDU QUE** les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

**ATTENDU QUE** le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

**ATTENDU QUE** la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2021 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

**ATTENDU QUE** le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

**ATTENDU QUE**, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

**ATTENDU QUE** les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Cédric Beaulieu,  
Appuyé par le conseiller Jean-François Labrecque,

D'approuver les dépenses d'un montant de 59 644 \$ taxes incluses relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-12-08

**ACHAT D'UN SYSTÈME D'INSPECTION PAR CAMÉRA**

**ATTENDU QUE** lors de certains travaux sur le réseau d'aqueduc et d'égout il est nécessaire de faire une inspection par caméra;

**ATTENDU QUE** la location d'un tel équipement occasionne des retards dans les travaux et des coûts supplémentaires;

**ATTENDU QUE** M. Alain Dubé, directeur des travaux publics a reçu une offre d'achat intéressante pour cet équipement et que le budget 2021 nous le permet;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Keven Jolin,  
Appuyé par la conseillère Marie-Ève Caron,

Que ce Conseil suite aux recommandations de M. Alain Dubé, directeur des travaux publics, fasse l'achat d'un système d'inspection par caméra au coût de 5 000 \$ avant taxes auprès de Lou-Tec St-Anselme.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-12-09

**DEMANDE D'APPUIE CONCERNANT LE RENOUELEMENT DE L'AUTORISATION 411583 DE L'EXPLOITATION DE LA GRAVIÈRE/SABLIÈRE SUR UNE PARTIE DU LOT 5 283 419 – FERME ROBERT MORIN INC.**

**ATTENDU** la réception de la demande de renouvellement intégral de l'autorisation 411583 à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) concernant le renouvellement de l'exploitation de la gravière/sablière sur une partie du lot 5 283 419;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par la conseillère Corinne Boucher,  
Appuyé par le conseiller Nicolas Guillemette,

Que ce Conseil appuie la demande de Ferme Robert Morin inc. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) concernant le renouvellement intégral de l'autorisation 411583 pour l'exploitation de la gravière/sablière sur le lot 5 283 419 du rang de la Fourche Est.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-12-10

**CORPORATION DES LOISIRS ET DES SPORTS D'ARMAGH – DEMANDE D'UN VÉHICULE ESCORTE**

**ATTENDU QUE** la Corporation des Loisirs et des sports d'Armagh organise une parade du Père Noël le 18 décembre prochain dans les rues de la Municipalité;

**ATTENDU QUE** pour la sécurité de tous, il est préférable d'être escorté par un camion équipé de gyrophare;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Keven Jolin,  
Appuyé par le conseiller Jean-François Labrecque,

Que suite à la demande de la Corporation des Loisirs et des sports d'Armagh, ce Conseil autorise le Service de sécurité incendie d'Armagh à utiliser l'unité d'urgence comme camion escorte, lors de la parade du Père Noël qui aura lieu dans les rues de la Municipalité ce 18 décembre prochain.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-12-11

**RÉSIDENCE LOUIS-PHILIPPE CÔTÉ - DEMANDE D'UNE RENCONTRE**

**ATTENDU QUE** le Conseil d'Administration de la résidence Louis-Philippe Côté demande une rencontre avec le nouveau conseil municipal ;

**ATTENDU QUE** le Conseil municipal actuel rencontre tous les organismes de la municipalité ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par la conseillère Corinne Boucher,  
Appuyé par le conseiller Nicolas Guillemette,

Que Marie-Ève Caron, conseillère représentante de la Municipalité sur le comité Familles et Aînés, communique avec Ginette Bernard, présidente de la Résidence Louis-Philippe Côté, afin de fixer une rencontre avec tous les membres du conseil municipal.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-12-12

**SOUMISSIONS REÇUES POUR L'ACHAT DE FLEURS POUR 2022**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a demandé des prix auprès de deux fournisseurs pour l'achat de fleurs pour l'été 2022;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par la conseillère Marie-Ève Caron,  
Appuyé par le conseiller Jean-François Labrecque,

Que la Municipalité accepte la soumission déposée par les Serres Laliberté pour la confection de jardinières, des pots et balconnières pour la somme de 1 825.68\$ avant taxes qui sera prévue au budget de 2022.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-12-13

**DÉPÔT DES RAPPORTS D'AUDIT DE CONFORMITÉ**

**ATTENDU QUE** la Commission municipale en vertu des dispositions de la Loi, a transmis une demande dans le cadre des travaux d'audit de conformité, portant sur l'adoption du budget 2021 et sur l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2023;



**ATTENDU QU'**il importe de préciser que les travaux effectués par la Vice-présidence à la vérification ne constituent pas une enquête, ni une tutelle, une administration provisoire, une médiation ou un accompagnement;

**ATTENDU QUE** la Commission municipale a formulé des recommandations aux termes de ses travaux;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Cédric Beaulieu,  
Appuyé par le conseiller Keven Jolin,

**QUE** la Directrice générale greffière-trésorière dépose deux rapports d'audit de conformité portant sur l'adoption du budget 2021 et sur l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2023.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-12-14

**ÉCOLE BELLE-VUE – DEMANDE DE PARTICIPATION AU CONCERT DE NOËL**

**ATTENDU QUE** les élèves de l'École Belle-Vue organisent un mini concert extérieur de cinq chansons le 20 décembre prochain;

**ATTENDU QUE** la municipalité d'Armagh est sollicitée à participer à l'activité de l'École Belle-Vue en publicisant leur carte d'affaires dans le journal scolaire;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Nicolas Guillemette,  
Appuyé par le conseiller Cédric Beaulieu,

Que ce Conseil informe l'École Belle-Vue de sa participation au concert de Noël en publicisant sa carte d'affaires pour une somme de 200 \$ et fournisse les camions de pompier pour escorter les élèves lors de leur mini concert le 20 décembre prochain.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-12-15

**ÉCOLE SECONDAIRE ST-DAMIEN – ALBUM DES FINISSANTS 2021-2022**

**ATTENDU QUE** la Municipalité d'Armagh est sollicitée pour publiciser sa carte d'affaires par l'École secondaire St-Damien dans l'album des finissants 2021-2022;

**ATTENDU QUE** onze élèves de la Municipalité sont finissants cette année;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Jean-François Labrecque,  
Appuyé par la conseillère Marie-Ève Caron,

D'autoriser la directrice générale à faire parvenir à cet organisme le montant de 75 \$ servant à publiciser notre carte d'affaires et ainsi contribuer à ce que tous les finissants(es) reçoivent l'album 2021-2022 gratuitement.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-12-16

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposé par le conseiller Jean-François Labrecque,  
Appuyé par le conseiller Keven Jolin,

Qu'à 20 : 22, l'assemblée soit levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je, Suzie Bernier, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Suzie Bernier, mairesse

\_\_\_\_\_  
Sylvie Vachon, greffière-trésorière  
Directrice générale